



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E119717

VALABLE JUSQU'AU 22/04/2026

ÉDITÉ LE

24/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/11/2006

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 24/06/2019  
150 000

Raison sociale : TOME0

47 ROUTE DE FUMICHON  
50000 SAINT-LO

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC COUTANCES 2006B00398

Siret : 492 666 474 00027

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 3076010

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 568261D1244000/001576542/12

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 568261D1244000/001576542/12

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 02 33 56 48 25

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.jeanmarie-peinture.com>

E-mail : [contact@jmpeinture.fr](mailto:contact@jmpeinture.fr)

Responsabilité légale :

ARLEO (849 695 812) / LEGRAND EMMANUEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 30

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                    | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------|----------------------|
| 6111 | Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE | 09/03/2023           |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE          | 12/02/2026           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                          | Date d'attribution |
|-----------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation des murs par l'extérieur                | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                      | 20/03/2025         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 20/03/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.